

Département du CALVADOS
 Arrondissement de CAEN
 Canton CAEN 1
 Commune de Verson (14790)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCAATION 06/12/2022	L'an deux mille vingt deux Le 12 décembre à 20 h 00
DATE D'AFFICHAGE 06/12/2022	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE 21 DEC. 2022	<u>Etaient présents</u> : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Lanfranc de Panthou, Perrier, MM. Deau, Le Bourgeois, Adjoint. Mmes Héroult, Letourneur, Roux, MM. Courteille, Deloget, Grelier, Le Rétif, Monsimier, Péru, Pignorel, Simon, Stoffel, Conseillers.
NOMBRE DE MEMBRES	<u>Absents excusés</u> :
EN EXERCICE : 27	Mme Brioul a donné pouvoir à Mme Perrier
PRÉSENTS : 17	Mme Delbecque a donné pouvoir à M. Deloget
VOTANTS : 24	Mme Grenèche a donné pouvoir à M. Simon Mme Le Déroff a donné pouvoir à M. Deau Mme Vandercamère-Desmorteux a donné pouvoir à M. Le Bourgeois M. Gué a donné pouvoir à Mme de Lanfranc de Panthou M. Joubin a donné pouvoir à Mme Donatin Mme Quesnel M. Bouchard M. Fouchet
	Secrétaire de séance : M. Monsimier

OBJET : CONVENTION AVEC TOURVILLE-SUR-ODON POUR LE FINANCEMENT DE L'ESPACE JEUNES 2022

Il est proposé de renouveler la convention avec la commune de Tourville-sur-Odon concernant sa participation financière à l'Accueil Collectif de Mineurs « Espace Jeunes » pour 2022.

Depuis juillet 2021, l'accueil est assuré par l'association Familles Rurales. La participation financière de Tourville est calculée de la façon suivante : coût de revient de l'heure-enfant tel que défini dans la convention, rapporté au nombre d'heures de présence réelle des enfants de Tourville-sur-Odon. La convention sera signée pour une période d'un an, du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Vu la délibération concordante de la commune de Tourville-sur-Odon en date du 5 décembre 2022,

Vu la transmission et présentation de la convention aux membres du Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Madame la Maire à signer la convention de participation financière au fonctionnement de l'Espace Jeunes avec la commune de Tourville-Sur-Odon telle que présentée en annexe à la présente délibération,
- D'autoriser Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

PREFECTURE DU CALVADOS

21 DEC. 2022

COURRIER

La Maire,

Nathalie DONATIN

